

LES RICHES HEURES CULTURELLES DE MELUSINE

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association
 « **LES RICHES HEURES CULTURELLES DE MELUSINE** »,
tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

SIÈGE SOCIAL : NIORT

Technopole Venise Verte
Rue Euclide, BP 8421
79024 NIORT Cedex 9
Tél. : 05 49 32 49 01
Fax : 05 49 32 49 17

FONTENAY-LE-COMTE

38 rue de la Capitale du Bas Poitou
BP 20173
85203 FONTENAY-LE-COMTE Cedex
Tél. : 02 51 69 06 10
Fax : 02 51 69 96 07

FUTUROSCOPE

Téléport 1 - @ 7 bis
Avenue de Galilée, BP 10115
86961 FUTUROSCOPE Cedex
Tél. : 05 49 49 49 10
Fax : 05 49 49 01 54

LA ROCHE-SUR-YON

52 rue Jacques-Yves Cousteau
Bâtiment A, BP 409
85010 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : 02 51 62 22 01
Fax : 02 51 62 20 43

PARIS

69 rue La Boétie
75008 PARIS
Tél. : 01 58 36 09 45
Fax : 01 58 36 09 46

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

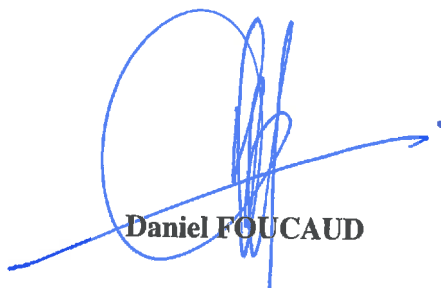
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Fontenay-Le-Comte, le 31 mars 2014

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y Audit



Daniel FOUCAUD

ANNEXE COMPTABLE, REGLES ET METHODES suite

LE DETAIL DES POSTES DE L'ACTIF

		Montant brut 31/12/2013	Amortiss. et provisions	Montant net 31/12/2013	Montant net 31/12/2012
2183	Matériel de bureau, Info	668	242	426	649
IMMO. CORPORELLES		668	242	426	649
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		668	242	426	649
411	Ensemble des Clients				11 020
4181	Produits à recevoir				317
CREANCES CLIENTS					11 337
445	TVA	835		835	6 806
444	CARRY BACK	1 022		1 022	
AUTRES CREANCES		1 857		1 857	6 806
5121	Crédit Mutuel	7 656		7 656	4 367
5122	Livret Bleu	255		255	361
5123	Compte courant Banque	253		253	3 000
DISPONIBILITES		8 164		8 164	7 728
TOTAL ACTIF CIRCULANT		10 021		10 021	25 872
TOTAL ACTIF		10 689	242	10 447	26 520

ANNEXE COMPTABLE, REGLES ET METHODES suite

LE DETAIL DES POSTES DU PASSIF

		Montant net 31/12/2013	Montant net 31/12/2012
1100	Report à nouveau (crédit)	15 291	7 293
1190	Report à nouveau (Débit)	-6 055	-6 055
RESERVES , REPORT A NOUVEAU, AUTRES		9 236	1 238
RESULTAT EXERCICE		-5 791	7 998
TOTAL CAPITAUX PROPRES		3 445	9 236
5181	Intérêts courus	25	
401	Ensemble des Fournisseurs	2 532	10 757
4081	Charges à payer	4 185	3 872
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		6 742	14 629
444	Etat -Impôts sur les sociétés		1 423
445	TVA	260	410
DETTES FISCALES		260	1 833
4041	Fournisseurs d'immobilisations		822
DETTES FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS			822
TOTAL DES DETTES		7 002	17 284
TOTAL DU PASSIF		10 447	26 520

ANNEXE COMPTABLE, REGLES ET METHODES suite

COMPTE DE RESULTAT 2012-2013

CHARGES		2013	2012
60	Achats (sauf 603)		
Total achats		521	1 798
61	Services Exterieurs		
Total services exterieurs		5 412	3 957
62	Autres Services Exterieurs		
Total Autres Services Exterieurs		103 554	202 306
64	Charges de Personnel		
Total charges de personnel		41 098	37 152
Autres Charges			
63	impôts et Taxes	354	1
65	Autres charges	1 852	4 582
66	charges Financières	60	83
68	Dotation provisions	223	19
69	Impôts sur les Sociétés	-1022	1 423
Total Autres Charges		2 489	6 108
80	Engagement		
Total engagements		27 397	176 768
TOTAL CHARGES		179448	428 089
PRODUITS		2013	2012
70	Vente de produits de services		
707	Vente de marchandises	21 722	44 394
total Vente de produits et services		21 722	44 394
75	Produits de Gestion		
756	Cotisations	1 480	1 713
Total produits de gestion		1 480	1 713
Autres produits			
74	Subvention d'exploitation	122 803	212 850
76	Produits financiers	255	361
Total autres produits		123 058	213 212
80	Engagement		
Total engagements		27 397	176 768
TOTAL PRODUITS		173 657	436 087
RESULTAT		-5 791	7 998

ANNEXE COMPTABLE, REGLES ET METHODES

1 Règles et méthodes comptables

En 2012, l'Association a établi pour la première fois ses comptes annuels selon le règlement CRC 99-01. Dans ce contexte, des changements de présentation comptable ont été opérés. Ces changements n'ont pas eu d'impacts significatifs sur la présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables fondamentaux :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendances des exercices.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

1.1 Immobilisations et amortissements

Les acquisitions d'immobilisations sont évaluées au prix de revient réel pour leur montant hors taxes.

Elles sont amorties sur leur durée normale d'utilisation selon le système de l'amortissement linéaire. L'amortissement dégressif fiscal utilisé pour certains biens fait l'objet d'un amortissement dérogatoire inscrit au passif en provisions réglementées.

Les titres détenus par l'entreprise sont comptabilisés sur la base de leur coût d'acquisition. A l'inventaire si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

1.2 Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation des comptes clients sont appréciées au cas par cas en fonction des risques encourus.

1.3 Disponibilités

Elles sont évaluées pour leur valeur nominale.

2 Changement de méthode et présentation des comptes

Il n'y a pas de changements significatifs de méthode et de présentation des comptes au cours de l'exercice.

La convention de mécénat pour le Festival Mélusicales 2013 avec l'entreprise Les Garages Chaigneau situé à Fontenay le Comte n'apparaît pas dans les comptes annuels. Le coût de cette prestation effectuée à titre gracieux au titre du mécénat de compétence est estimé à 300 €.

La convention de partenariat avec la commune de Fontenay Le Comte pour le Festival Renaissance pour la somme de 5 360.18 € n'est pas valorisée dans les comptes annuels de l'association.

Le montant de la valorisation du bénévolat se chiffre à 27 396.60 € et se décompose comme suit :

- 0.50 ETP direction administrative et artistique (SMIC horaire TCC indice 1.5) pour 9 132.20 €
- 1 ETP Régies, communication, comptabilité, administration de production, diffusion (SMIC horaire TCC) pour 18 264.40 €

La valorisation du bénévolat n'apparaît pas dans les comptes annuels.

